



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-56049>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-56049**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-134491

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 27/09/2023

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24830054300217

**Ville :** TOULON

**Code postal :** 83041

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 83

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** 23MAP05-CONSTRUCTION D'UNE PASSE A POISSONS SUR LE BARRAGE ANTI-SEL DU GAPEAU

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45200000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne la construction d'une passe à poissons sur le barrage anti-sel du gapeau. Construction d'une passe à poissons sur le barrage anti-sel du Gapeau.

**Critères d'attribution :** 1-Valeur technique 50 % 2-Prix des travaux 40 % 3- Environnement 10 %

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Conformément aux dispositions des articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code la Commande Publique, aux termes desquels " A tout moment, la procédure peut être déclarée sans suite. Dans ce cas, l'acheteur communique aux opérateurs économiques ayant participé à la procédure, dans les plus brefs délais, les raisons pour lesquelles il a décidé de ne pas attribuer le marché public ou de recommencer la procédure ", La consultation n'a donné lieu à aucune attribution, de sorte qu'aucun acte créateur de droits n'a été pris, La procédure 23MAP05 est déclarée sans suite pour cause d'infructuosité.

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/05/2024